

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



**SITUATION DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES DUES AUX
ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU 31 AOÛT 2023**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités de l'année 2023 des Cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe « Climat et Réduction des risques de catastrophes » élabore son troisième bulletin sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 31 août 2023 ». En effet, les fortes précipitations enregistrées au cours du mois d'août ont provoqué des dégâts considérables.

II. RÉSUMÉ

Le mois d'août est un mois généralement très pluvieux avec des cumuls dépassant les 50 mm en 24 heures. Il a été enregistré cette année, des cumuls journaliers de plus de 50 mm, occasionnant des inondations accompagnées d'importants dégâts.

Selon les données de la DGPC, 32 décès et 11 6775 personnes sinistrées ont été enregistrés. Par ailleurs, 12 972 maisons et 31 salles de classe effondrées ont été dénombrées. Au cours du mois d'août 2023, le plus grand nombre de dégâts a été enregistré au cours des deux dernières décades notamment les 11 et 16.

La situation des pâturages reste inquiétante dans certaines localités du pays. En effet, on note l'existence de vastes bandes de plages nues dans le département de Mainé-Soroa (communes de Folatari et de N'guelbeyli), d'Abala (Sud-Est (zone Badack, Est Samassamey) dans la commune rurale d'Abala), de Banibangou, Téra, Filingué et Torodi.

III. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques proviennent de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN). Les données sur les catastrophes ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) et la Direction Générale de la Protection civile (DGPC).

IV. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP) ;
- Elaboration du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Edition et diffusion du bulletin par la DMN.

V. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

Le mois d'Août 2023 a été marqué par des activités pluvio-orageuses faibles à modérées sur le pays avec un cumul mensuel oscillant entre 26 mm à Sabon Guida (Tahoua) et 368,8 mm à Gaya (Dosso) sur la bande agricole (**Figure 1**). Plusieurs localités ont enregistré des hauteurs de pluie journalières supérieures à 50 mm (**Figure 2**) occasionnant des inondations avec des pertes en vies humaines et dégâts.

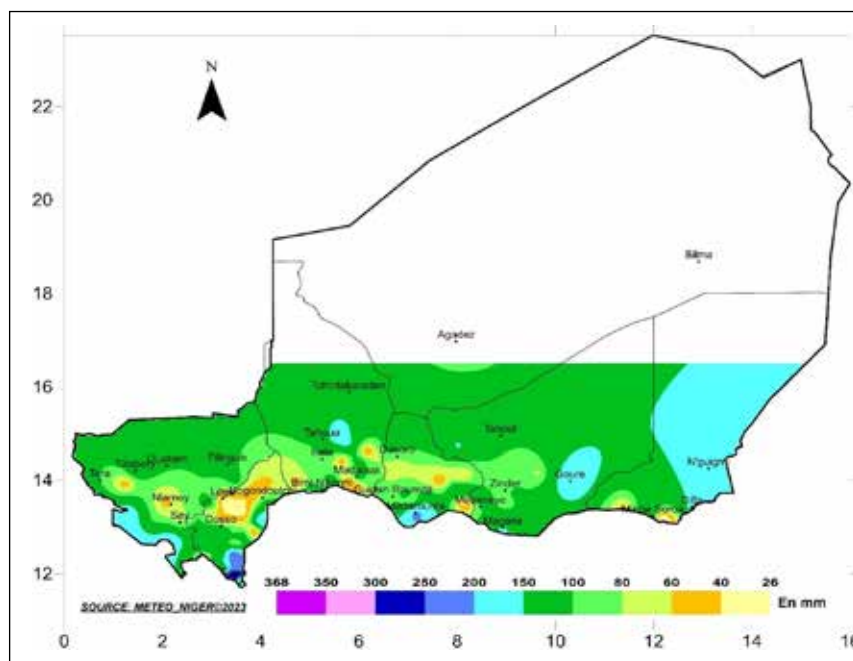


Figure 1: Cumul pluviométrique mensuel d'Août 2023

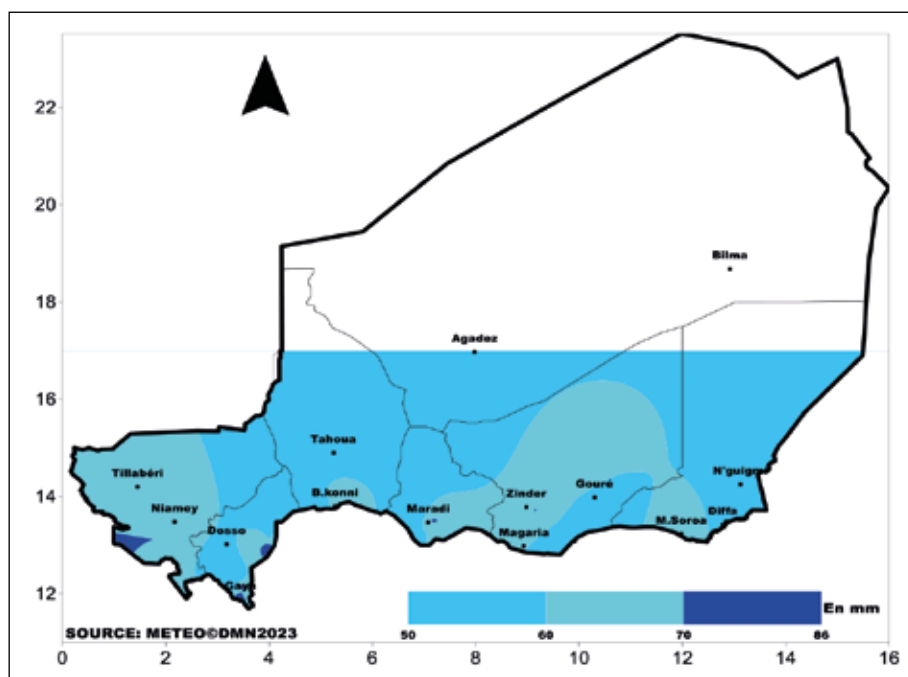


Figure 2 : Pluies supérieures à 50 mm au cours du mois d’Août 2023

5.1 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023

Le cumul pluviométrique du début de la saison d’hivernage au 31 Août 2023 a oscillé entre 120 mm à Guidiguir et 571 mm sur l’extrême sud du département de Gaya. Les cumuls saisonniers 2023 les plus importants sont enregistrés sur le sud des régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri (**Figure 3**).

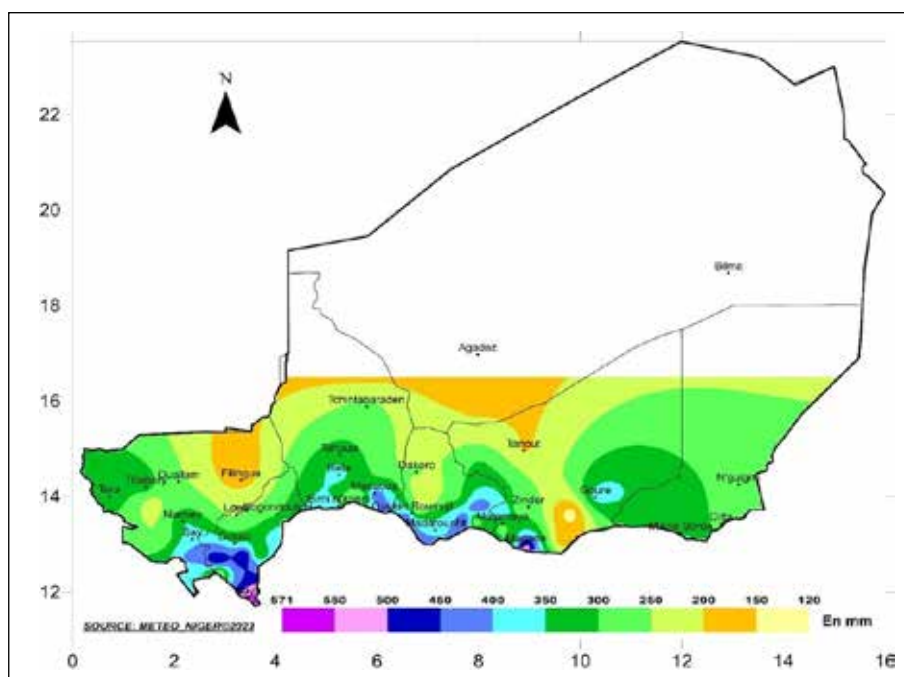


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 Août 2023

5.2 Cumul pluviométrique au 31 août 2023 comparé à l’année 2022

La situation pluviométrique du mois d’Août 2023 comparée à celle de 2022 sur la même période (**Figure 4**), indique globalement des cumuls 2023 très inférieurs sur les régions du fleuve et le sud des régions de Diffa, Zinder, Maradi et Tahoua. Toutefois, des cumuls du mois d’août 2023 supérieurs à très supérieurs ont été enregistrés sur certaines localités en l’occurrence dans les départements de N’Guigmi, Tanout, Gouré, Tchintabaraden.

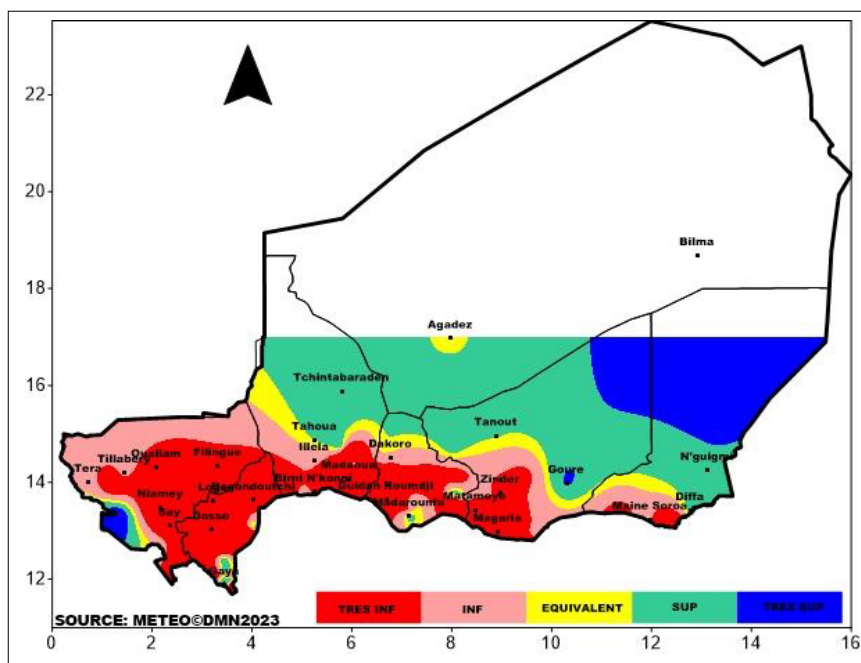


Figure 4 : Cumul pluviométrique au 31 août 2023, écart par rapport à l'année 2022

5.3 Cumul pluviométrique au 31 août 2023 comparé à la Normale 1991-2020

Une comparaison des cumuls pluviométriques du mois d'Août 2023 et de la moyenne climatologique sur la période 1991_2020 (**Figure 5**) indique : une situation très déficitaire à déficitaire sur les régions de Dosso, Niamey, Tillabéri, Maradi, sud et centre des régions de Zinder et Tahoua et l'extrême sud Manga ; une situation normale sur les départements de Tchintabaraden, N'Guigmi et sud Gouré ; et une situation excédentaire à très excédentaire sur le sud du département de Gaya et les zones au nord-Est des régions de Zinder et de Diffa.

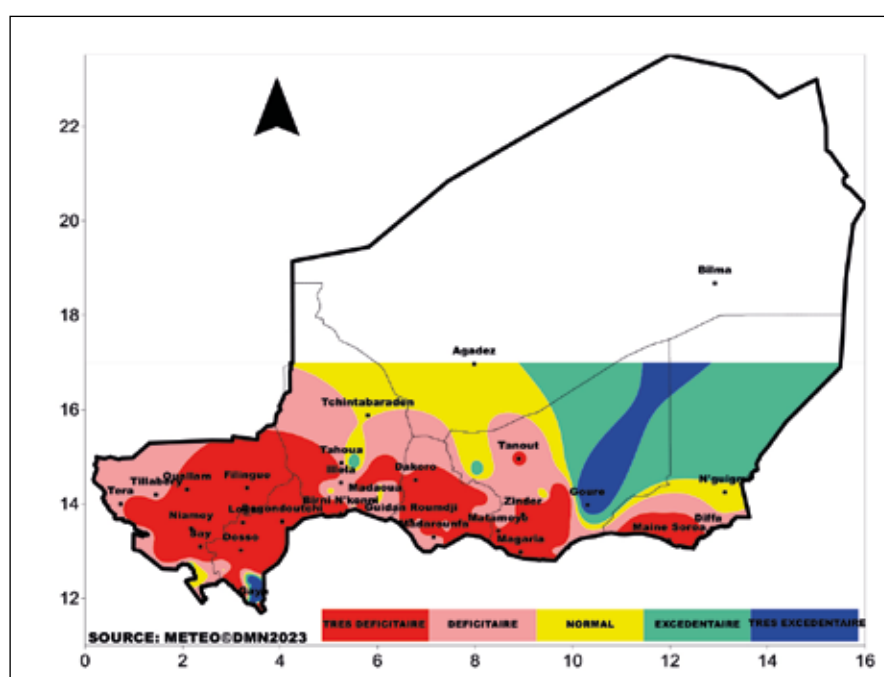


Figure 5 : Ecart du cumul pluviométrique par rapport à la normale 1991-2020

5.4 Séquences sèches du mois d'Août 2023

L'évolution spatiale des séquences sèches du mois d'Août (carte 1) montre une variation très disparate, mais de façon spécifique avec un gradient Nord-Ouest, Sud-Est. Les séquences sèches ont varié entre 3 jours (Sabon Gari) et 17 jours (Kéle, Kouna, Kantché). Les longues séquences sèches en milieu de saison pourraient affecter les cultures qui sont déjà au stade avancé de développement (épiaison ou floraison) avec comme conséquence l'apparition des ennemis des cultures entraînant une baisse de rendements. Les localités qui ont enregistré ces longues pauses de plus de deux semaines sont : Guechemé, Ourafane, Korgom, Sia, Kona, Kantché, Lido, Matankari, Kelle, Allela, Boumba, Garantché, Zabori et Dolé. (**Figure 6**).

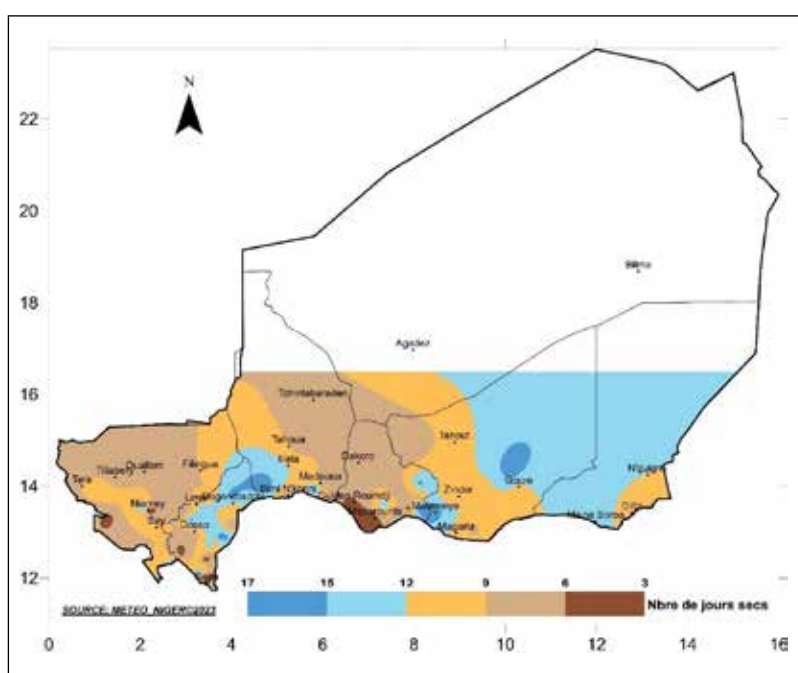


Figure 6 : Séquences sèches au cours du mois d'Août 2023

VI. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTREES A LA DATE DU 31 AOUT 2023

6.1 Communes affectées

Sur l'ensemble du pays, 96 communes ont déclaré des sinistres suite aux fortes inondations entre juin et août 2023 contre 89 en 2022 à la même période. La région de Maradi a enregistré plus de communes impactées (28) suivie de Zinder (24 communes) et Tahoua (21 communes) (**Figure 7**).

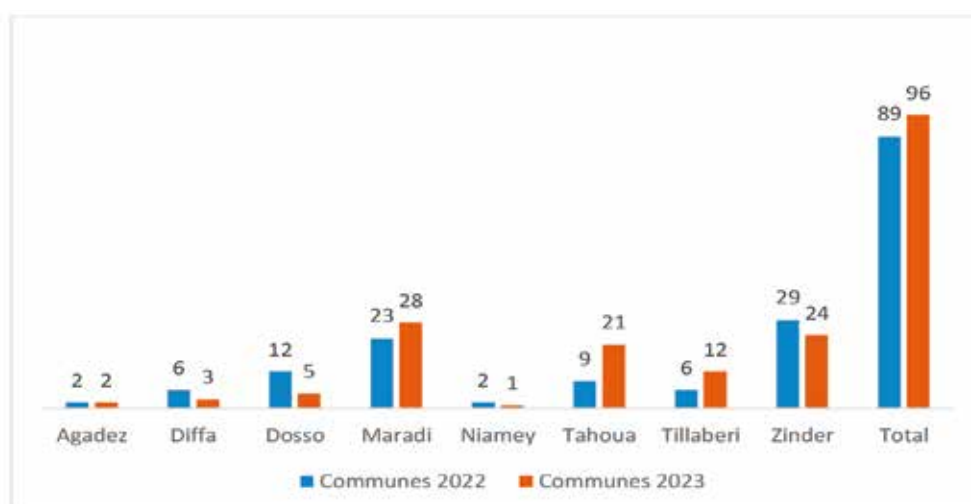


Figure 6 : Nombre de communes affectées par région entre juin et août 2022 et 2023

6.2 Localités affectées

En termes de localités touchées, il a été enregistré 415 villages/quartiers en 2023 contre 569 en 2022, soit une diminution de 154 villages. La région de Maradi a enregistré le plus grand nombre de villages/quartiers avec 151 localités contre 130 en 2022, suivie de Tahoua et Zinder avec respectivement 86 contre 34 en 2022 et 77 villages/quartiers contre 262 en 2022 (**Figure 8**).

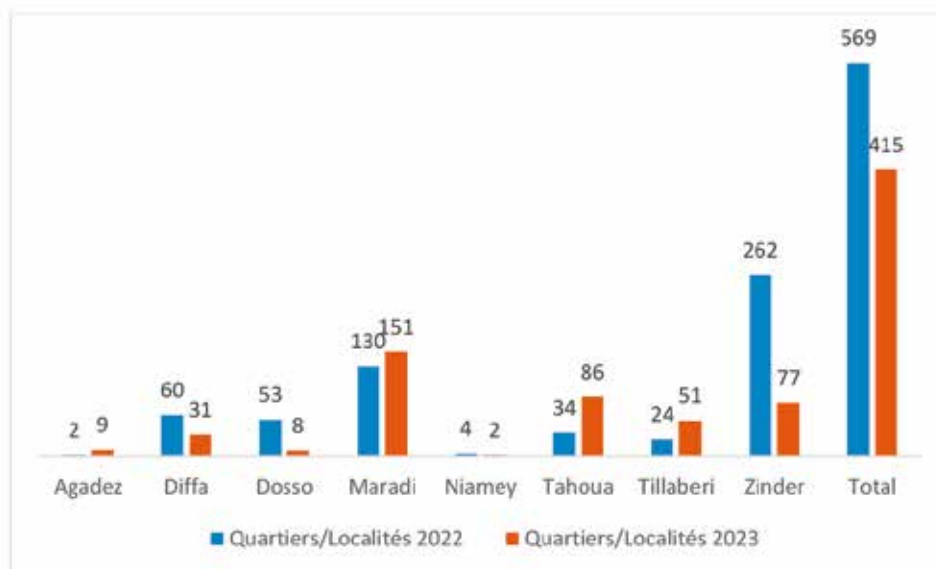


Figure 8 : Nombre de villages/quartiers touchés par les inondations et par région entre juin et août 2022 et 2023

6.3 Maisons effondrées

Dans l'ensemble, il a été enregistré 9871 maisons effondrées contre 12 972 en 2022, soit une diminution de 3 101. A Maradi, il a été notifié le plus grand nombre de maisons effondrées 3 719 contre 2027 en 2022, suivie de Tahoua avec 2 365 maisons contre 56 en 2022 et de Zinder 1947 maisons contre 6 326 en 2022 (**Figure 9**).

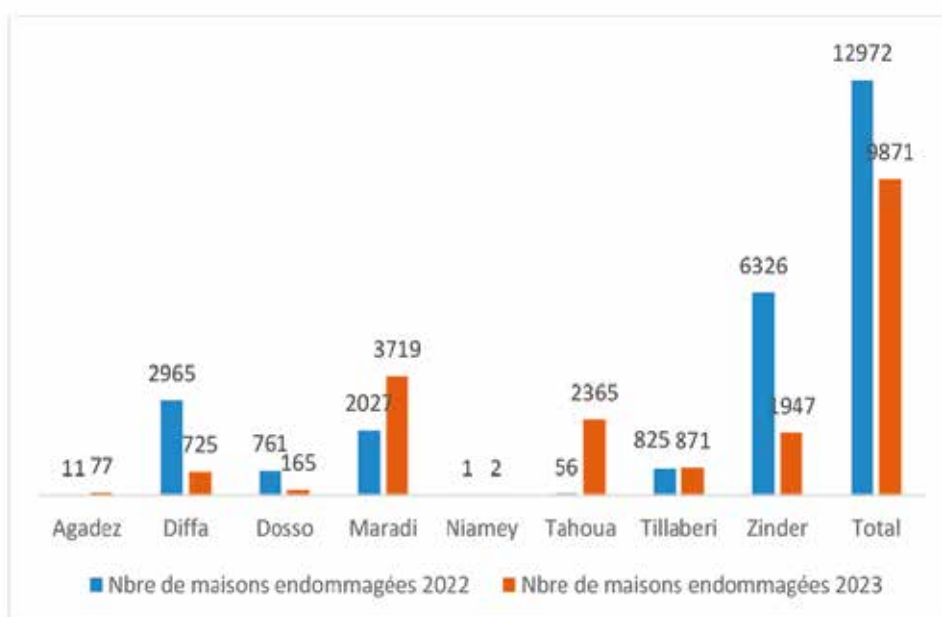


Figure 9 : Nombre de maisons effondrées par région entre juin et août 2022 et 2023

6.4 Personnes sinistrées

Au total, il a été déclaré 116 775 personnes sinistrées contre 121 868 en 2022 à la même période, soit une diminution de 5 093 personnes. La région de Maradi enregistre le plus grand nombre de personnes sinistrées avec 35 682 contre 19 761 en 2022. Elle est suivie de Tahoua avec 20 761 contre 4 250 en 2022 et Zinder avec 17 323 (Figure 10).

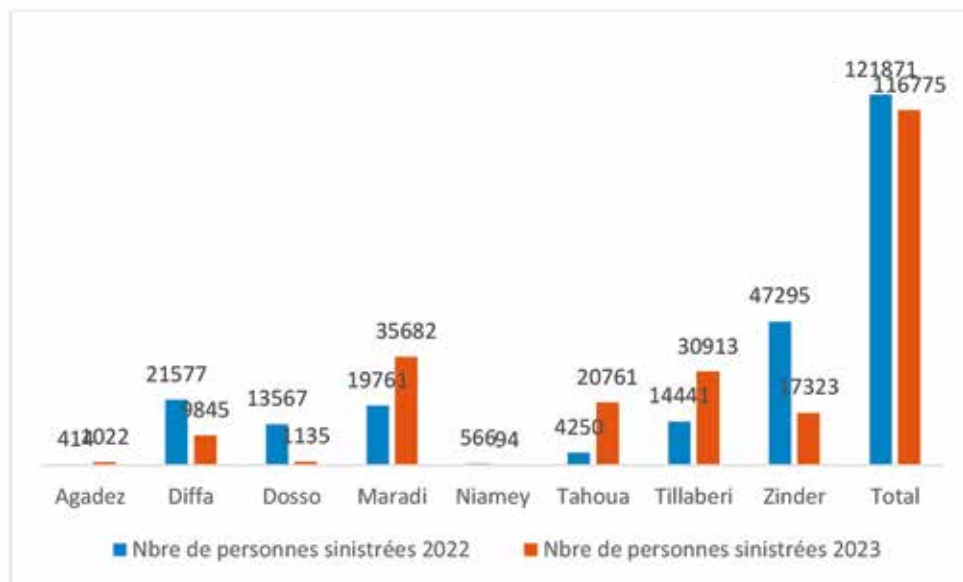


Figure 10 : Nombre de personnes sinistrées par région entre juin et août 2022 et 2023

6.5 Pertes en vies humaines

A l'échelle du pays, 32 décès ont été notifiés contre 86 décès en 2022, soit une réduction de 54 décès. Le plus grand nombre de pertes en vies humaines (12 décès) été enregistré à Tahoua suivie de Maradi et Zinder avec respectivement 10 et 6 décès (Figure 11).

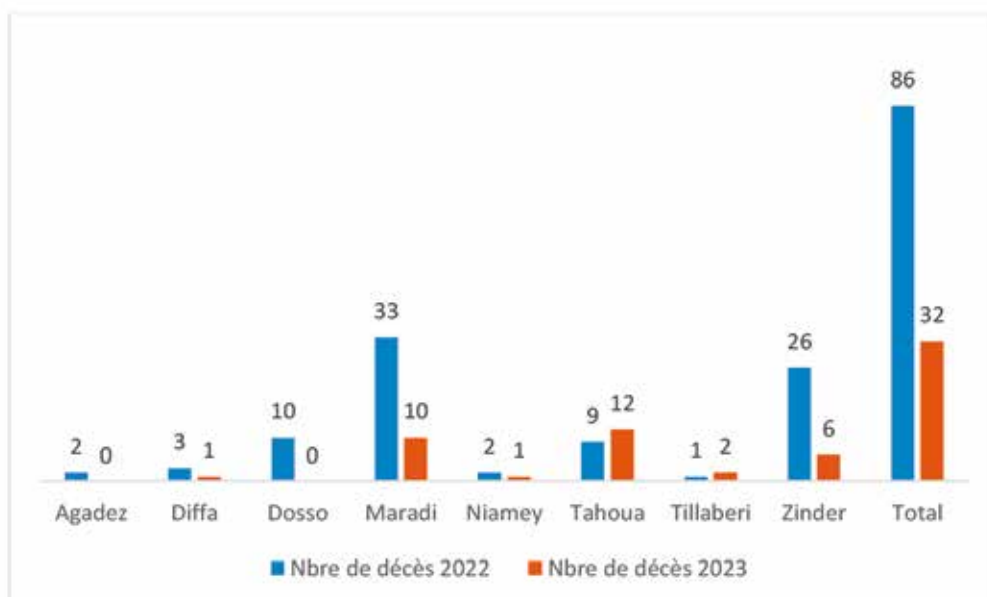


Figure 11 : Nombre de décès par région entre juin et août 2022 et 2023

6.6 Pertes de cheptel

Sur l'ensemble du pays, on estime à 3 190 animaux perdus (gros et petits ruminants) à la date du 31 août 2023, à la suite des fortes précipitations enregistrées contre 654 en 2022. L'essentiel des pertes, 2 396 têtes perdues ont été déclarées à Tahoua, suivie des régions de Tillabéri (509) et Maradi (141) (**Figure 12**).

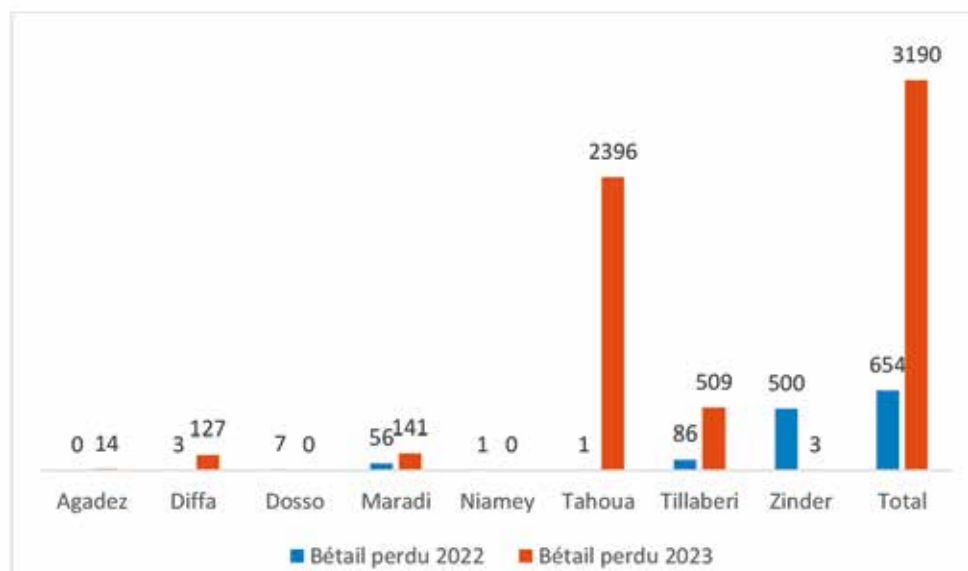


Figure 12 : Nombre de cheptel perdu par région entre juin et août 2022 et 2023

VII. SYNTHÈSE

Le cumul pluviométrique à la date du 31 août 2023 comparé à la normale 1991-2020 est déficitaire sur le pays excepté la partie nord-Est des régions de Diffa et Zinder et sur l'extrême sud de la région de Dosso où le cumul dépasse largement la moyenne. Sur le reste du pays, la situation est normale. En ce qui concerne les catastrophes, sur l'ensemble du pays, 96 communes réparties dans 40 départements (38 en 2022) ont enregistré des dégâts considérables par suite des inondations au 31 août 2023 contre 89 en 2022 à la même période. Les régions les plus impactées sont Tahoua, Maradi et Zinder. Il a été noté 116 775 personnes sinistrées réparties dans 13 840 ménages (14 420 ménages en 2022) tandis que le nombre de décès est de 32 en 2023 contre 86 en 2022 sur l'ensemble du pays. A cette situation, il faut mentionner 9 871 maisons et 31 salles de classe effondrées.

Par ailleurs, 3 190 têtes de bétail sont perdues (source : DGPC, 2023).

VIII. ANALYSE

Le mois d'août est un mois généralement très pluvieux avec des cumuls dépassant les 50 mm en 24 heures. Il a été enregistré cette année, des cumuls de plus de 50 mm sur les localités : de Manaou (région de Maradi) avec 100mm entre le 08 et le 09 août 2023 ; Azarori Nomade (région de Tahoua) avec 100 mm entre le 07 et le 08 août 2023 ; Boutti GNN (région de Diffa) avec 120 mm entre le 05 et le 06 août 2023. De même, entre le 10 et le 11 août 2023, des cumuls ont été relevés sur Killakam (région de Diffa) avec 122 mm ; Dogo Dogo Mairie (région de Zinder) avec 72 mm; Magami (région de Maradi) avec 52,5 mm ; Commune rurale de Mai RayRay (région de Maradi) avec 77 mm ; Kaba (région de Tahoua) avec 52 mm, etc.

Les dégâts causés par les inondations sont considérables et présentent des disparités à l'intérieur des régions, des départements et des communes entre juin et août 2023. Ces pertes ont été occasionnées par des fortes pluies enregistrées par endroits sur le pays. Selon les données de la DGPC, on dénombre 12 972 maisons effondrées. Les pertes en vies humaines par noyade (23) sont plus nombreuses que celles provoquées par l'effondrement de maisons (9). Inversement, la situation était de 63 décès par effondrement de maison et 23 cas par noyade en 2022. Au cours du mois d'août 2023, le plus grand nombre de dégâts a été enregistré au cours des deux dernières décades notamment le 11 et le 16.

La commune de Danet (région d'Agadez) a enregistré 53 puits maraichers effondrés, 53 motopompes ensevelies, 90 ha de cultures perdues dans la 3ème décade, 21 maisons effondrées ont été notifiées dans la commune de N'Guigmi (région de Diffa). Dans le département de Bouza (région de Tahoua), trois villages de la commune de Babankatami ont perdu la quasi-totalité de cultures sur pied de mil et sorgho. On note également que certaines localités de la commune urbaine de Filingué ont connu des inondations notamment à Katofou et la perte de 60 ha de cultures a été déclarée à Sountali, village situé dans la commune urbaine de Kantché (Source : Direction des statistiques agricoles/MAG/EL).

Par ailleurs, les eaux d'écoulement en provenance du Mali ont inondé 52 champs de producteurs dans un campement d'Intandewane.

La Situation pastorale au cours de la troisième décade d'août 2023 est caractérisée par un développement progressif du cycle végétatif du tapis herbacé. Malgré cette évolution, la situation des pâturages reste inquiétante dans certaines localités du pays, à savoir le département d'Ingall (tout l'Irhazer et dans la bande Est du chef-lieu du département où l'herbe n'est pas accessible aux gros ruminants).

Il faut aussi noter l'existence de vastes bandes de plages nues dans le département de Mainé-Soroa (les communes de Folatari et de N'guelbeyli), d'Abala (Sud-Est (zone Badack, Est Samassamey) dans la commune rurale d'Abala), de Banibangou, Téra, Filingué et Torodi. Kokorou, Diagourou et Téra (région de Tillabéri).

IX. PERSPECTIVES

Pour le mois de septembre, selon les analyses de la Direction de la Météorologie Nationale du Niger, il est prévu des précipitations modérées à localement faibles sur le pays.

X. AVIS ET CONSEILS

Au regard des dégâts déjà enregistrés et des précipitations attendues, il est recommandé de :

- Eviter les habitats vulnérables et construire des abris de substitution (cases, hangars) ;
- Sensibiliser la population sur la gestion des passages d'eau ;
- Sensibiliser les éleveurs d'éviter de pâturer dans les zones à risque ;
- Renforcer la surveillance des bassins de production pour réduire les pertes de production du fait des attaques des cultures ;
- Mettre l'accent sur les cultures maraichères et horticoles avec l'appui en moyen d'irrigation ;
- Mettre en place des boutiques aliments bétail dans les zones affectées par un déficit fourrager ;
- Sensibiliser les différentes communautés pour une meilleure gestion des ressources naturelles ;
- Emettre des bulletins d'alerte en cas d'évènements pluvio-orageux forts prévus sur le pays.

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN

DMN: DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DNGPC: DISPOSITIF NATIONAL DE GESTION ET DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CC/SAP: CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

DGPC: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

MAG/EL/DSA: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION DE LA SANTÉ ANIMALE

CNCOD: COMITE NATIONAL DE COORDINATION DES ONG SUR LA DESERTIFICATION

MAH/DGC: MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DIRECTION DE LA GESTION DES CATASTROPHES

FAO : ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale,
Tél. +227 20732160, Email: katielloulaw@gmail.com

• M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI

Point focal, CC/SAP
Tél. +227 96989042, Email: Sahel_clim@hotmail.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN
Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN
Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837,
Email: mikailaissa@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des Risques de Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.